BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1905

50 – MANCHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHERBOURG

Ventes et cessions

880 789 409 RCS Cherbourg.
PROBENT TECHNOLOGY.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 30000.00 EUR.
Adresse : 1, Rue des Aubépines Parc d'Activités de Bénécère, Equeurdreville-Hainneville50120 Cherbourg-en-Cotentin.
Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet d'apport partiel Société apporteuse : PROBENT TECHNOLOGY SAS au capital de 30 000 € ayant son siège social sis Parc d'Activités de Bénècère, 1 rue des Aubépines, Equeurdreville-Heinneville – 50120 Cherbourg-en-Cotentin immatriculée sous le numéro 880 789 409 RCS de Cherbourg Société bénéficiaire : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – ELECTRONIQUE SAS au capital de 1.000.000 € ayant son siège social sis Route départementale 937 – 62131 Verquin immatriculée sous le numéro 403 748 379 RCS d'Arras Aux termes d'un acte du 20 novembre 2026, les sociétés PROBENT TECHNOLOGY et EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – ELECTRONIQUE ont établi un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions au terme duquel la société apporteuse apporte sous les conditions ordinaires et de droit, ainsi que sous les conditions suspensives ou particulières ci-après stipulées, à la Société Bénéficiaire, qui accepte, les éléments d'actifs et de passifs composant sa branche complète et autonome d'activité « Electronique » sise et exploitée à Colombelles (14460) Campus Effiscience – 1 esplanade Anton Philips Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Actif : 1.295.308,51 € Passif : 1.169.308,51 € Actif net apporté : 36.000 € Rémunération de l'apport : Pour rémunérer l'apport de la Société Apporteuse, la Société Bénéficiaire devra donc créer 360 actions et augmenter son capital de 36.000 € Prime d'apport : n/a Date du projet d'apport partiel d'actif : 20 novembre 2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour PROBENT TECHNOLOGY, dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Cherbourg le 23 novembre 2026 Pour EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ELECTRONIQUE, dépôt au greffe du Tribunal de commerce d'Arras le 20 novembre 2026.